



DM-2025/0125

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE

Ville de Royat – Banquet des aînés – CASINO DE ROYAT

Le Maire de Royat,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L 5211-1, L 52112, L 2122-22 et L 2122-23,

VU le Code de la commande publique, et notamment ses articles R2100-1 à R3381-4, applicable à compter du 01/04/2019 concernant la passation des marchés publics,

VU le décret n°2019-1344 du 12 décembre 2019 modifiant certaines dispositions du code de la commande publique relatives aux seuils et avances,

VU la Délibération du Conseil municipal D2023-074 en date du 13/12/2023 donnant délégation à M. le Maire d'un certain nombre de compétences,

VU la Délibération du Conseil municipal D2025-024 en date du 09/04/2025 portant approbation du budget primitif 2025 de la ville de Royat,

VU la proposition de l'établissement CASINO DE ROYAT, en date du 23/10/2025,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de prévoir un banquet pour les aînés de la ville de Royat,

CONSIDERANT que cette dépense est inscrite au budget primitif 2025 du budget principal de Royat,

DECIDE

Article 1 : l'établissement CASINO DE ROYAT sise allée du Pariou 63130 ROYAT, est retenue pour la confection du banquet des aînés de la ville de Royat, pour un montant de 6 348.00€ HT soit **6 900.00 € TTC** et dont le calendrier de paiement est le suivant :

DESCRIPTION PAIEMENT	DATE ECHEANCE	MONTANT PAIEMENT
Acompte	02/11/2025	4 830.00€
Paiement du solde	15/12/2025	2 070.00€

Article 2 : Les caractéristiques et le contrat sur les bases précitées sont annexés à la présente décision.

Article 3 : Ampliation de la présente décision à :

- Monsieur le Trésorier Principal Clermont Métropole
- L'établissement CASINO DE ROYAT
- Mme la Directrice Générale des Services pour exécution.

Fait à Royat, le 24/10/2025

Le Maire,

Marcel ALEDO



Envoyé en préfecture le 31/10/2025

Reçu en préfecture le 31/10/2025

Publié le 03/11/2025

ID : 063-216303081-20251024-DM2025_125-AR



DM-2025/0125

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification, par l'application informatique "Télérécours citoyens" accessible par le site Internet www.telerecours.fr.



ESTIMATION BUDGETAIRE

Opération	MAIRIE DE ROYAT 14-12-2025 14-12-2025 DATE D'OPTION : dimanche, 02 novembre 2025	Contact	MAIRIE DE ROYAT Jacqueline BUONOCORE 46 Boulevard Barrieu 63130 ROYAT 04 73 29 50 80 jacqueline.buonocore@orange.fr	Facturation	MAIRIE DE ROYAT Jacqueline BUONOCORE 46 Boulevard Barrieu 63130 ROYAT 04 73 29 50 80 jacqueline.buonocore@orange.fr
-----------	--	---------	--	-------------	--

Ope n° CR-1471

Client n° CR-1471

[illegible]

Taux TVA	TOTAL HT	Montant TVA	Total TTC
10%	5.770,91€	577,09€	6.348,00€
20%	460,00€	92,00€	552,00€
	6.230,91€	669,09€	6.900,00€

Prix HT par personne:	45,15€
Prix TTC par personne:	50,00€

*Menu Opus à 50€TTC au lieu de 55€TTC

Calendrier de paiement:

Description du paiement	Date d'échéance	Montant paiement
Acompte	02-11-2025	4.830,00€
Paiement du solde	15-12-2025	2.070,00€

RIB	10096	18100	00061587801	33	CIC
	Code Banque	Code Guichet	Numéro de Compte	Clé RIB	Domiciliation
IBAN	FR7610096181000006158780133			CMCIFRPP	
	IBAN (International Bank Account Number)			CIC (Bank Identifier Code)	

Bon Pour accord
Le Maire M. AIEDO

